



Hebdo N° 119 - Mercredi 23 juin 2021

A la Une

Bac, applications numériques et temps de travail : à l'impossible nul n'est tenu !

Le SNPDEN-UNSA a accueilli favorablement l'idée d'un dispositif de gestion informatisée des copies d'examen, censé fluidifier et simplifier l'organisation des épreuves. Certains concours de la fonction publique, dont celui de personnel de direction, utilisent ce type de technologies et cela donne satisfaction. Force est de constater qu'à l'occasion de l'épreuve de philosophie du 17 juin, Santorin a de nouveau montré des limites qualitatives. Le constat est accablant : terrible lenteur de numérisation et bugs de fonctionnement réguliers. Cette extrême lenteur a nécessité et nécessite encore aujourd'hui la mobilisation des personnels de direction et en particulier des adjoints sur des temps et des amplitudes horaires inacceptables. Le SNPDEN-UNSA invite les personnels de direction en charge de la numérisation à faire au mieux, sans s'imposer des amplitudes de travail indécentes ni de travail le week-end. Si le processus de numérisation n'est pas terminé avant ce week-end, cela attendra la semaine prochaine ! L'institution en tirera les conséquences et devra s'adapter ! Le temps de travail des personnels de direction est réglementé par la charte de pilotage et le BO n°8 du 22.02.2007 : ce temps de travail est limité dans son amplitude journalière et également dans sa durée hebdomadaire. Nul d'entre nous ne doit s'imposer des rythmes intenable !

Autres

L'évaluation des personnels de direction

La part "résultat" de l'IF2R concernera bien les adjoints, comme cela a été demandé par le SNPDEN-UNSA.

L'objectif du groupe de travail en cours, auquel participe le SNPDEN-UNSA, est de créer des outils renouvelés pour accompagner les agents lors des entretiens professionnels annualisés. Ce nouveau dispositif d'évaluation, mis en place à partir de cette année, va s'échelonner sur 3 ans. [Lire la suite \(Adhérents\)](#)

Les indemnités revalorisées pour les chefs d'établissements d'accueil et pour les tuteurs

Le SNPDEN-UNSA, dans le cadre du dialogue social, a demandé au Ministre une meilleure prise en compte de la charge de travail supplémentaire que représente, pour un chef d'établissement, l'accueil d'un personnel de direction stagiaire.

Le Ministre vient d'adresser aux recteurs une note précisant que l'indemnité allouée aux chefs d'établissement d'affectation des personnels de direction stagiaire et des référents de formation sera revalorisée à partir de septembre 2021. [Lire la suite \(Adhérents\)](#)

Cellule juridique

Le chef d'établissement peut-il imposer la charge de PP ?

La question de la compétence du chef d'établissement à pouvoir imposer la fonction de professeur principal à un enseignant non volontaire ou qui refuse cette charge revient régulièrement en ces périodes de fin d'année scolaire, à l'heure où les préparations de la rentrée sont d'actualité.

A ce titre, la cellule juridique rappelle à ses adhérents, [ICI](#), quelques principes de précautions...

Agenda

Lundi 21 juin

- Entretien avec Mme Anne LAUDE, Conseillère Éducation, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation à la Présidence de la République

Mardi 22 juin

- Bureau national UNSA-Éducation

Mercredi 23 juin

- Comité Systèmes d'Informations : présentation de la cartographie applicative et identification des points d'améliorations à court et moyen termes.
- Audition Cour des comptes - Les absences des enseignants

Jeudi 24 juin

- UNSA Éducation: point d'actualité
- Cellule juridique
- Agenda social Grenelle - GT2 (2/3) - Esprit d'équipe (enjeux collectifs) : accompagnement, fonctions mixtes, coordination pédagogique et formation

Vendredi 25 juin

- Cellule juridique

Actualités

**AESH : des revalorisations en cours...**

Lors d'une première réunion du groupe de travail intitulée "Amélioration du service public d'éducation", programmée dans le cadre de l'agenda social du Grenelle, et qui s'est tenue le 16 juin 2021, des annonces ministérielles concernant les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ont pu être effectuées.

Ces derniers, mobilisés depuis plusieurs mois afin de dénoncer leur situation (contrats précaires, temps partiels imposés, absence de système de mutation ou de gestion des ressources humaines, formation insuffisante, faible évolution de carrière...) et de revendiquer, notamment, une revalorisation salariale auraient-ils été entendus ?

[Lire la suite \(Adhérents\)](#)



LAÏCITÉ : un rapport de Jean-Pierre OBIN et un plan de formation ambitieux dès septembre 2021

Après le terrible assassinat de Samuel PATY en octobre 2020, les questions de laïcité avaient de nouveau pris une place singulière et nécessaire au sein de la Fonction publique et du ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports. Missionné alors par Jean-Michel BLANQUER, Jean-Pierre OBIN, Inspecteur général honoraire - qui avait déjà réalisé un rapport intitulé Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires (en 2004), un ouvrage Les religions, l'école et la laïcité (2019) et Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école (septembre 2020) -, a donc rendu son rapport le 18 mai 2021.

Le ministre de l'Éducation nationale, le 14 juin, a annoncé à Jean-Pierre OBIN sa décision de reprendre l'essentiel des préconisations contenues dans son rapport, afin qu'elles alimentent un plan de formation global sur 4 ans à compter de la rentrée 2021. [Lire la suite \(Adhérents\)](#)



Observatoire sur les inégalités - Ce qu'il faut retenir sur l'Éducation

Diffusé tous les deux ans depuis 2015 dans un ouvrage imprimé, l'Observatoire des Inégalités a publié, le 2 juin, son quatrième [Rapport sur les inégalités en France](#).

Ce huitième volume bisannuel, loin de s'inscrire dans une routine, pose des questions inédites dont celle, notamment, de la prise en compte de la situation 2021, alors que les chiffres ne seront diffusés par les institutions de la statistique publique que dans plusieurs mois au mieux, ou, pour certains, dans plusieurs années. L'exercice est d'autant plus malaisé que l'actualité économique et sociale déjoue la lecture des indicateurs habituels.

Extrait de ce rapport, nous vous proposons "l'essentiel" à retenir, concernant l'Éducation. [Lire la suite \(Adhérents\)](#)



Textes signalés

Au BO 24 du 17 juin 2021 : [Instruction ministérielle du 2 juin 2021](#) relative au déploiement du dispositif Pass'Sport en 2021. [Note de service du 17 mai 2021](#) relative au programme biennal des CPC pour 2021-2022. Au JO du 22 juin : [Arrêté du 11 juin](#) adaptant les épreuves ponctuelles terminales d'EPS dans les diplômes professionnels au titre de la session 2021. [Et aussi...](#)